

## DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET/OU CONVENTION DE DEVERSEMENT

### Demandeur

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse @mail : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :  Propriétaire  
 Promoteur  
 Gérant :  
 Autre :

### Renseignements concernant l'immeuble à raccorder

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Référence cadastrale : \_\_\_\_\_  
N° de Permis de Construire : \_\_\_\_\_  
Délivré le : \_\_\_\_\_

### Construction

Neuve  Existante  
 Habitation  Individuelle  Collectif, nombre de logement :  
 Industrielle  
 Commerciale  
 Autre

Surface de plancher raccordé : **M2**

**Nous vous rappelons que les eaux pluviales ainsi que les eaux de vidange de piscine ne sont pas admises dans les réseaux d'eaux usées.**

Sous réserve des possibilités techniques de raccordement après rendez-vous sur place avec notre technicien, un devis vous sera adressé.

La demande engage le demandeur à accepter le règlement d'assainissement collectif en vigueur.

Nous vous rappelons que vos installations privées doivent respecter les règles de l'art en la matière, en particulier le DTU relatif à l'assainissement des bâtiments et de leurs abords.

**Avis de la Mairie :**

**A  
Le**

**Signature de la Mairie**

**Le Propriétaire :**

**A  
Le**

**Signature du Propriétaire**

Le dossier est à retourner à :

SPL L'EAU DES COLLINES  
Service Travaux  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13 785 AUBAGNE Cedex  
04 42 62 45 00

ou par mail :

[assainissement@eaudescollines.fr](mailto:assainissement@eaudescollines.fr)

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE :

*Tout dossier incomplet ne pourra être traité*

- La demande de raccordement complétée et visée par la Mairie (sauf Ville d'Aubagne)
- Un plan de situation.
- Un plan de masse faisant apparaître les principales caractéristiques du raccordement (emplacement, profondeur, Ø).
- Copie de l'arrêté de Permis de construire pour les constructions neuves.
- *Le technicien pourra demander d'autres pièces complémentaires lors du rendez-vous.*